



**Ordre du jour
de l'atelier public intitulé**

**Idées novatrices en vue d'assurer la conformité aux lois de
l'environnement : une perspective nord-américaine**

Washington, DC
19 janvier 2006

8 h 15 à 9 h 00 Inscription – café

9 h 00 à 9 h 15 Mot de bienvenue

Explication du déroulement de l'atelier par un membre du Comité consultatif public mixte (CCPM).

**9 h 15 à 9 h 45 Aperçu de méthodes novatrices en matière de
conformité aux lois de l'environnement**

Exposé d'un représentant de la Commission de coopération environnementale (CCE) sur le rôle des gouvernements, des organisations non gouvernementales (ONG), des entreprises et des particuliers en vue d'assurer la conformité aux lois de l'environnement en Amérique du Nord, ainsi que sur les différentes méthodes à cette fin.

**9 h 45 à 10 h 45 Aperçu gouvernemental des tendances en
Amérique du Nord**

Ce groupe de spécialistes examinera l'évolution des programmes d'application et d'observation des lois de l'environnement en Amérique du Nord au cours de la dernière décennie, en faisant état des démarches particulièrement fructueuses et novatrices.

Animateur : Un représentant de la CCE

Participants :

- Un participant canadien – M. Dave Aggett, gestionnaire du Bureau de l'application de la loi dans la région de l'Atlantique à Environnement Canada. **(confirmé)**
- Un participant mexicain – **(à déterminer)**
- Un participant américain – M. Walker Smith, directeur de l'*Office of Regulatory Enforcement* à l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis. **(invité)**

10 h 45 à 11 h 00 Pause

11 h 00 à 12 h 15 Faire progresser la conformité aux lois : point de vue du milieu non gouvernemental

Ce groupe de spécialistes examinera la manière dont les citoyens peuvent influencer sur la conformité aux lois de l'environnement en recourant à des données environnementales, des poursuites judiciaires et d'autres instruments juridiques. Les membres du groupe se pencheront également sur des questions touchant la reddition de comptes, l'équité et la transparence.

Animateur : M. John Pendergrass, de l'*Environmental Law Institute* de Washington. **(confirmé)**

Participants :

- Un avocat représentant une ONG de l'environnement du Mexique.
- M. Bruce Nilles, du Sierra Club de Madison, au Wisconsin. **(confirmé)**
- M. Paul Muldoon, de l'Association canadienne du droit de l'environnement. **(confirmé)**
- M. David L. Markell **(confirmé)** et M. Steven M. Goldstein, professeurs au *College of Law* de la *Florida State University*.

12 h 15 à 12 h 30 Pause

12 h 30 à 13 h 15 Déjeuner (offert)

M^{me} Halley est l'auteure de nombreux livres et articles sur le droit de l'environnement du Québec et du Canada.

«Le phénomène de contractualisation de la régulation environnementale, la nouvelle gouvernance et le respect de la législation environnementale»

13 h 15 à 13 h 30 Pause santé

13 h 30 à 15 h 00 Qu'est-ce qui fonctionne et ne fonctionne pas?

Les membres de ce groupe de spécialistes exprimeront leur opinion personnelle sur l'efficacité des programmes novateurs examinés au cours de la matinée, et sur les enseignements à tirer de l'expérience acquise au Canada, au Mexique et aux États-Unis au cours de la dernière décennie.

Animateur : M. Bruce Gelber, chef de l'*Environmental Enforcement Section* au *Department of Justice* des États-Unis. **(invité)**

Participants :

- M^{me} Dianne Saxe, Dianne Saxe Professional Corporation, avocats et conseillers juridiques, Toronto, Ontario. **(confirmé)**
- M. Joel Gross, associé, Arnold & Porter LLP, Washington. **(confirmé)**
- M. Hector Herrera, Herrera Ordoñez Abogados S.C., Mexico. **(confirmé)**

15 h 00 à 15 h 15 Pause

15 h 15 à 16 h 15 C'est à votre tour : Quelles lacunes faut-il combler?

Un animateur dirigera une discussion libre qui donnera aux membres de l'assistance la possibilité d'exprimer leur point de vue sur des questions d'application des lois.

16 h 15 à 16 h 30 Mot de la fin

Un représentant de la CCE ou un membre du CCPM résumera les principaux points examinés au cours de l'atelier.